

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B



Fiche du 14/3/2017, révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

Code commercial: N351001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Produit pour le bâtiment

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

NOVACOLOR S.R.L

Via U. Aldrovandi, 10

47122 Forlì (FC) - Italie -

Tel. +39 0543 401840

Fax. +39 0543 414585

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

reach@novacolor.biz

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) 24/24: + 33 (0)1 45 42 59 59

Information techniques: NOVACOLOR SRL +39 0543 401840 (lu-ve 8.00-12.00 ; 13.30-17.30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

⚠ Attention, Acute Tox. 4, Nocif en cas d'ingestion.

⚠ Danger, Skin Corr. 1B, Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

⚠ Attention, Skin Sens. 1A, Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Dispositions spéciales:

Aucune

Contient

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine isophoronediamine

m-phenylenebis(méthylamine)

alcool benzylique

3-(diméthylamino)propylamine

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymeric reaction products with tall-oil fatty acids,

4,4'-isopropylidenediphenol-1-chloro-2,3-epoxypropane co-oligomer and triethylenetetramine

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 30% - < 40%	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine isophoronediamine	Numéro 612-067-00-9 Index: CAS: 2855-13-2 EC: 220-666-8 REACH No.: 01-2119514687-32-XXXX	⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314 ⚠ 3.4.2/1-1A-1B Skin Sens. 1,1A, 1B H317 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412 ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312
>= 30% - < 40%	alcool benzylique	Numéro 603-057-00-5 Index: CAS: 100-51-6 EC: 202-859-9 REACH No.: 01-2119492630-38-XXXX	⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332
>= 25% - < 30%	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymeric reaction products with tall-oil fatty acids, 4,4'-isopropylidenediphenol-1-chloro-2,3-epoxypropane co-oligomer and triethylenetetramine		⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.4.2/1B Skin Sens. 1B H317
>= 3% - < 5%	m-phenylenebis(méthylam	CAS: 1477-55-0	⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

	ine)	EC: 216-032-5 REACH No.: 01-2119480150-50-XXXX	<p>⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302</p> <p>⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314</p> <p>⚠ 3.4.2/1A Skin Sens. 1A H317</p> <p>4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412</p>
>= 1% - < 3%	3-(diméthylamino) propylamine	Numéro Index: CAS: 109-55-7 EC: 203-680-9 REACH No.: 01-2119486842-27-XXXX	<p>⚠ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226</p> <p>⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318</p> <p>⚠ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312</p> <p>⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314</p> <p>⚠ 3.4.2/1-1A-1B Skin Sens. 1,1A, 1B H317</p> <p>⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302</p>

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

Ne rien donner à manger ou à boire.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les contenants non endommagés.

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter les dispositifs de protection individuelle.
Emmener les personnes en lieu sûr.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver à l'eau abondante.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques
Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle
Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles
- Valeurs limites d'exposition DNEL
- alcool benzylique - CAS: 100-51-6
 - Consommateur: 25 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques
 - Consommateur: 5 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 - Travailleur professionnel: 47 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques
 - Travailleur professionnel: 9.5 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 - Travailleur professionnel: 450 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques
 - Travailleur professionnel: 90 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
- Valeurs limites d'exposition PNEC
- 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine isophoronediamine - CAS: 2855-13-2
 - Cible: Eau douce - valeur: 0.06 mg/l
 - Cible: Eau marine - valeur: 0.006 mg/l

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 5.784 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.578 mg/kg
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 1.121 mg/kg
alcool benzylique - CAS: 100-51-6
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.456 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 5.27 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.527 mg/kg
Cible: Eau marine - valeur: 0.1 mg/l
Cible: Eau douce - valeur: 1 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: liquide
Couleur: transparent
Odeur: caractéristique
Seuil d'odeur : N.A.
pH: N.A.
Point de fusion/congélation: N.A.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N.A.
Inflammation solides/gaz: N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.
Densité des vapeurs: N.A.
Point éclair: N.A.
Vitesse d'évaporation : N.A.
Pression de vapeur: N.A.
Densité relative: 1.09 kg/l
Solubilité dans l'huile : N.A.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): N.A.
Température d'auto-allumage : N.A.
Température de décomposition: N.A.
Viscosité: N.A.
Propriétés explosives: N.A.
Propriétés comburantes: N.A.

9.2. Autres informations

Miscibilité: N.A.
Liposolubilité: N.A.
Conductibilité: N.A.
Propriétés caractéristiques des groupes de substances N.A.

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

- a) toxicité aiguë
Le produit est classé: Acute Tox. 4 H302
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée
Le produit est classé: Skin Corr. 1B H314
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
Le produit est classé: Skin Sens. 1A H317
- e) mutagénicité sur les cellules germinales
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- f) cancérogénicité
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- g) toxicité pour la reproduction
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit
- j) danger par aspiration
Non classé
Pas de donnée disponible pour le produit

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine isophoronediamine - CAS: 2855-13-2

- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1030 mg/kg
 - b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
Test: Corrosif pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif
Test: Corrosif pour les yeux - Espèces: Lapin Positif
 - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Test: Sensibilisation de la peau Positif
- alcool benzylique - CAS: 100-51-6
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1620 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

- Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 4178 mg/m³ - Durée: 4h
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2000 mg/kg
- e) mutagénicité sur les cellules germinales:
Test: Mutagenèse Positif - Source: OECD 476 in vitro
Test: Mutagenèse Négatif - Source: OECD 474
- g) toxicité pour la reproduction:
Test: Toxicité pour la reproduction - Voie: Orale - Espèces: Souris Positif 750 mg/kg -
Remarques: 192h
Test: Toxicité pour la reproduction - Voie: Orale - Espèces: Souris Négatif 550 mg/kg -
Remarques: 240h
- m-phenylenebis(méthylamine) - CAS: 1477-55-0
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 930 mg/kg
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 3100 mg/kg
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
Test: Corrosif pour la peau Positif
Test: Corrosif pour les yeux Positif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine isophoronediamine - CAS: 2855-13-2

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 110 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 23 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 50 mg/l - Durée h: 72

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Daphnia = 3 mg/l - Durée h: 504

alcool benzylique - CAS: 100-51-6

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 230 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 700 mg/l - Durée h: 72

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 460 mg/l - Durée h: 96

c) Toxicité pour les bactéries:

Point final: EC50 = 390 mg/l - Durée h: 24

m-phenylenebis(méthylamine) - CAS: 1477-55-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 15.2 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 20.3 mg/l - Durée h: 72

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 100 mg/l - Durée h: 96

12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU
ADR-Numéro ONU: 2735
IATA-Numéro ONU: 2735
IMDG-Numéro ONU: 2735
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR-Nom d'expédition: AMINES LIQUID CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES LIQUID CORROSIVE N.O.S.
(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine; m-phenylenebis(methylamine))
IATA-Nom technique: AMINES LIQUID CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES LIQUID CORROSIVE N.O.S.
(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine; m-phenylenebis(methylamine))
IMDG-Nom technique: AMINES LIQUID CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES LIQUID CORROSIVE N.O.S.
(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine; m-phenylenebis(methylamine))
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
ADR-Classe: 8
ADR-Etiquette: 8
ADR - Numéro d'identification du danger :80
IATA-Classe: 8
IATA-Etiquette: 8
IMDG-Classe: 8
- 14.4. Groupe d'emballage
ADR-Groupe d'emballage: II
IATA-Groupe d'emballage: II
IMDG-Groupe d'emballage: II
- 14.5. Dangers pour l'environnement
ADR-Polluant environnemental: Non
Polluant marin: Non
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
ADR-Code de restriction en tunnel: (E)
IATA-Avion de passagers: 851
IATA-Avion CARGO: 855
limited quantity: 1 L
IMDG-EMS: F-A ,S-B
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
N.A.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
Règlement (UE) 2015/830
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Acute Tox. 4	3.1/4/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Sens. 1,1A,1B	3.4.2/1-1A-1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1,1A,1B
Skin Sens. 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	3.4.2/1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

Fiche de Données de Sécurité WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3
-------------------	--------	---

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Acute Tox. 4, H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B, H314	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.

Fiche de Données de Sécurité

WALL2FLOOR BLOCK COMP. B

STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.